

Personnel des bibliothèques

PROMOTIONS

- M. CAILLET (Maurice), conservateur de la Bibliothèque municipale de Toulouse est promu au grade de conservateur en chef à compter du 1^{er} janvier 1959.
(Arrêté du 6 février 1959, *J. O.* 5 juin 1959 p. 5662.)

DÉTACHEMENT

- M. MARTIN (Henri), bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale est détaché pour une période de onze mois, à compter du 1^{er} novembre 1958 en qualité de boursier chargé de recherches auprès du centre national de la recherche scientifique.
- M. THUILLIER (André), bibliothécaire à la Bibliothèque universitaire de Paris, est détaché pour une période de neuf mois, à compter du 1^{er} janvier 1959, en qualité de boursier chargé de recherches auprès du centre national de la recherche scientifique.
(Arrêté du 20 mai 1959, *J. O.* 27 mai 1959, p. 5357.)
- Mlle SANINE (Kyra), bibliothécaire est détachée auprès de la Direction de l'Enseignement supérieur, à compter du 1^{er} octobre 1958 pour l'année scolaire 1958-1959, afin d'exercer les fonctions de chargée d'enseignement de russe à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Lyon.
(Arrêté du 29 mai 1959, *J. O.* 3 juin 1959, p. 5603.)

RETRAITE

- Mlle GOICHON (Amélie), conservateur à la Bibliothèque universitaire de Paris, est admise par ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à dater du 1^{er} avril 1959.
(Arrêté du 6 février 1959, *J. O.* 18 août 1959 p. 8216.)
- Mlle DAGUILLON (Jeanne), conservateur à la Bibliothèque universitaire de Paris, est admise par ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à dater du 1^{er} juillet 1959.
(Arrêté du 15 juin 1959, *J. O.* 18 août 1959, p. 8217.)
- Mlle ISAMBERT (Yvonne), conservateur à la Bibliothèque nationale, est admise par ancienneté d'âge, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à dater du 1^{er} juillet 1959.
(Arrêté du 15 juin 1959, *J. O.* 18 août 1959, p. 8217.)
- Mlle LYON (Denise), conservateur à la Bibliothèque nationale, est admise par ancienneté d'âge, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à dater du 31 décembre 1959.
(Arrêté du 6 août 1959, *J. O.* 18 août 1959, p. 8217.)

M. MICHEL (Paul-Henri), conservateur à la Bibliothèque Mazarine, est admis, par ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à dater du 1^{er} octobre 1959.

(Arrêté du 15 juin 1959, *J. O.* 18 août 1959, p. 8217.)

Mme MESSONNIER (Marie), conservateur de la Bibliothèque universitaire de Lyon, est admise, par ancienneté d'âge et de services à faire valoir ses droits à une pension de retraite à dater du 1^{er} novembre 1959.

(Arrêté du 6 août 1959, *J. O.* 18 août 1959, p. 8217.)

LÉGION D'HONNEUR

Chevaliers

M. BEJANI (Joseph) secrétaire-bibliothécaire du bureau des longitudes.

M. GUIGNARD (Jacques) conservateur à la Bibliothèque nationale.

Mlle HANOTE, administrateur civil, chargée de la Bibliothèque centrale de l'enseignement public.

M. ROUSSET DE PINA (Jean), conservateur en chef de la Bibliothèque de l'Université de Dakar.

(Décret du 31 juillet 1959, *J. O.* 5 août 1959, p. 7805.)

PALMES ACADÉMIQUES

Officiers

M. ASTRUC (Charles), conservateur au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale.

Mlle BARTHELEMY (Odette), conservateur de la Bibliothèque universitaire de Dijon.

Mlle DAMIRON (Suzanne), directrice de la Bibliothèque d'art et d'archéologie.

Mme DUBIEF (Lise), conservateur au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale.

M. GRAS (Pierre), conservateur de la Bibliothèque municipale de Dijon.

Mlle GUYOTAT (Suzanne), conservateur à la Bibliothèque universitaire d'Aix-en-Provence.

Mlle HÉBERT (Michèle), conservateur au département des imprimés à la Bibliothèque nationale.

Mlle KOEST (Geneviève), bibliothécaire à la Bibliothèque universitaire de Nancy.

Mme LATTÈS-ROBY (Aline), conservateur au département des imprimés à la Bibliothèque nationale.

M. LECOTTÉ (Roger), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

M. PRINET (Jean), conservateur en chef du département des périodiques à la Bibliothèque nationale.

M. ROTT (Jean), conservateur à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

M. SCHULLER (Norbert), administrateur de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

Chevaliers

- Mlle CHATELAIN (Yvonne), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
Mlle CHAUMIÉ (Marthe), conservateur à la Bibliothèque nationale.
Mme CORDROC'H née REBIÈRE (Marie), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
Mlle COTTIN (Madeleine), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
Mme GASTINEL, née COINEAU (Françoise), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.
Mlle GASTON-CHÉRAU (Françoise), conservateur à la Bibliothèque nationale.
M. HAMON (Paul) sous-bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Grenoble.
M. LETHÈVE (Jacques), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
Mme MASSON, née GIRARDOT (Renée), bibliothécaire à la Bibliothèque universitaire de Montpellier.
Mlle PELLETIER (Germaine), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
M. PIERROT (Roger), conservateur à la Bibliothèque nationale.
Mme PLANTIER, née VIALA (Marguerite), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Nîmes.
Mme QUARRÉ, née OURSEL (Madeleine), bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Dijon.
M. SEGUIN (Jean-Pierre), conservateur à la Bibliothèque nationale.
(Décret du 9 juillet 1959, *Bulletin Officiel des décorations médailles et récompenses*, 14 juillet 1959, p. 407.)

*ARTS ET LETTRES**Sont nommés chevaliers :*

- Mlle DOUGNAC (Marie-Thérèse), conservateur en chef à la Bibliothèque nationale.
M. KOELBERT (Marcel), conservateur en chef de la Bibliothèque universitaire d'Alger.
M. LOGIE (Paul), conservateur de la Bibliothèque municipale d'Amiens.
(Arrêté du 27 avril 1959, *Bulletin Officiel des Décorations, Médailles et récompenses*, 24 juin 1959, p. 386.)

PRIX

- MM. Marcel THOMAS et Jacques SUFFEL ont obtenu des prix de l'Académie française, le premier pour sa traduction de *La Vie de J.K. Huysmans*, par Robert Baldick, le second pour son étude sur *Gustave Flaubert*.
M. Bouyala d'ARNAUD a obtenu le prix de littérature régionaliste de la Société des gens de lettres pour son *Evocation du vieux Marseille*.